



**COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU
COMITÉ DE PARENTS**

***PROCÈS-VERBAL** d'une réunion du comité de parents de la Commission scolaire Pierre-Neveu tenue le **MERCREDI**, 22 avril 2015 au bureau administratif de la Commission scolaire Pierre-Neveu, 525 de la Madone, Mont-Laurier, à 18h30.*

PRÉSENCES

Coutu, Chantal	EHDAA et école du Méandre (vice-présidente)
Thibault, Joanie	École de la Lièvre-Sud
Delorme, Guy	École des Trois Sentiers
Sabourin, Karine	École de la Madone et de la Carrière
Tora, Karine	École aux Quatre Vents
Bélangier, Valérie	École de Ferme-Neuve et des Rivières
Lelièvre-St-Pierre, Annick	École Saint-Eugène
Despaties, Marie-Lou	Secrétaire

ABSENCES

Chalifoux, Karine	École Polyvalente Saint-Joseph (présidente)
Lajeunesse, Isabelle	École du Val-des-Lacs
Léonard, Joëlle	École Jean-XXIII

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Chantal Coutu, vice-présidente, fait l'ouverture de la séance à 18h35.

MOT DE BIENVENUE

Mme Coutu souhaite la bienvenue aux parents.

P-1986-15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Annick Lelièvre St-Pierre que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2015
5. Conférence pour les parents
6. <u>Suivi des différents comités</u>
✓ Conseil des commissaires (Chantal Coutu, Karine Chalifoux et Joanie Thibault)
7. Suivi du budget
8. Les bons coups de nos écoles
9. Correspondance
10. Dépôt de documents
11. Autres sujets : aucun sujet ajouté
12. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-1987-15 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 MARS 2015

Il est proposé par M. Guy Delorme que le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2015 soit accepté, tel que présenté, sans que la secrétaire soit tenue d'en faire lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

- ✓ Aide alimentaire : l'indice de milieu socio-économique de l'école (IMSE) est déterminé en juillet et non en septembre et ne peut être modifié en cours d'année;
- ✓ Calendrier scolaire 2016-2017 : après vérification, il s'avère qu'il n'y aurait pas d'économie à réaliser sur les coûts de transport en regroupant les journées pédagogiques flottantes, car les contrats sont échelonnés sur 186 jours et non 180 (journées pédagogiques déjà incluses). De plus, les écoles apprécient avoir la liberté de planifier ces journées selon leurs besoins (formation, rencontre d'équipe, etc.);
- ✓ Conférence : un parent propose les conférences offertes par Mme Cynthia Gascon ou Mme Élane Brière. De même, on suggère qu'une conférence soit offerte à Mont-Laurier et à Rivière-Rouge. Mme Joanie Thibault contactera les conférencières pour obtenir une soumission;

- ✓ Comparatif des frais chargés aux parents : les grandes lignes sont présentées aux parents. Le tableau final sera déposé sous peu. Dans cet ordre d'idée, un parent mentionne que l'an prochain, son école chargera les frais de sortie à la piscine municipale sur la facture du début d'année. Cette pratique soulève des questions, car certains parents éprouvent déjà des difficultés à payer les frais. Les parents échangent leur point de vue sur la question.

CONFÉRENCE POUR LES PARENTS

Ce point a été traité en suivi au procès-verbal.

SUIVI DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Conseil des commissaires 7 avril 2015

- ✓ Moyens de pression des enseignants et des enseignantes;
- ✓ Admissibilité et tarification pour les services de surveillance des élèves le midi;
- ✓ Demande d'avance de fonds du CFER auprès de la CSPN;
- ✓ Service de garde en milieu scolaire : Règles de fonctionnement 2015-2016;
- ✓ Calendrier scolaire 2016-2017 : Secteur jeune;
- ✓ Calendrier scolaire 2015-2016 du Centre d'éducation des adultes Christ-Roi;
- ✓ Services éducatifs dispensés au Centre Christ-Roi pour 2015-2016;
- ✓ Question de la commissaire représentant le territoire de Notre-Dame-du-Laus.

SUIVI DU BUDGET

Un suivi du budget est présenté aux membres.

LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES

École de la Lièvre-Sud

- ✓ Le Salon du livre de Notre-Dame-du-Laus aura lieu les 14, 15 et 16 mai prochain. Le 17 mai, il y a une possibilité qu'un film d'Astérix soit projeté. Des activités présalon du livre ont eu lieu pour les écoles de la Lièvre-Sud.

École Saint-Eugène

- ✓ Une conférence a été présentée aux parents le 15 avril dernier par M. Jean-François Limoges, psychoéducateur, portant sur l'intimidation et la violence;
- ✓ Une artiste de la région, Mme Marie Doris Valois, a fait don de plusieurs toiles à l'école. Les élèves ont participé à la préparation d'un vernissage pour présenter ces œuvres.

École aux Quatre Vents :

- ✓ La chorale poursuit ses activités dans les écoles aux Quatre Vents.

École de la Madone et de la Carrière :

- ✓ On souligne le départ à la retraite de Mme Johanne Daviault, orthopédagogue;
- ✓ Voyage à Ottawa en mars des élèves du 3^e cycle;
- ✓ Une vente de livres usagés a eu lieu à l'école la Carrière;
- ✓ Des étudiants de 6^e année aimeraient organiser un service de gardiennage comme moyen de financement.

École des Trois Sentiers :

- ✓ Devoirs des élèves de 4^e année à Nomingue : l'accent est mis sur la rédaction et l'analyse de phrases. De beaux résultats sont obtenus.

École de Ferme-Neuve et des Rivières :

- ✓ Un carnaval est organisé pour les quatre écoles : ateliers animés par des parents et des enseignants. L'activité s'est tenue à Mont-St-Michel cette année;
- ✓ Demande de reconduction de la maternelle 4 ans l'an prochain : il y a suffisamment d'inscriptions à ce jour;
- ✓ Il y a une possibilité que des cours d'anglais soient offerts en activité parascolaire l'an prochain.

École du Méandre :

- ✓ Secondaire : des élèves participeront à l'émission « Dernier passager » à Télé-Québec. Un souper spaghetti est organisé pour défrayer les coûts d'hébergement et de repas des élèves.

CORRESPONDANCE

- ✓ De la documentation provenant de la Fédération des Comités de parents du Québec est remise à chacun des représentants, à l'intention de leur président ou présidente de conseil d'établissement.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ✓ Aucun document

P-1988-15 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Karine Tora que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE